

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT FAAOUSA » en abrégé « ETS FAAOUSA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
KILOMETRE 23 NON LOIN DE L'ECHANGEUR DE PK 24, Lot  
45, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT FAAOUSA » en  
abrégé « ETS FAAOUSA »

Objet : VENTE DE PIECES DE MOTO ET DE VEHICULES ET  
PRESTATION DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
KILOMETRE 23 NON LOIN DE L'ECHANGEUR DE PK 24, Lot  
45, Ilot 10

Dirigeant(s) M CISSE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09166 du 09/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54583/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

